











7 ianvier 2021

SENSIBILISER POUR MIEUX PRÉVENIR:

Une semaine pour promouvoir la sécurité des travaux à proximité des réseaux de gaz en Isère

La distribution publique de gaz en France est une compétence communale depuis la loi du 15 juin 1906. Pour la plupart des communes cette compétence s'exerce via des contrats de concession. Propriétaires des ouvrages, les autorités concédantes (des communes, groupements de communes, syndicats d'énergies départementaux lorsque la compétence a été transférée) en confient l'exploitation, l'entretien et le développement à des concessionnaires et doivent s'assurer du bon fonctionnement du service public. Des ateliers organisés durant la semaine du 11 au 14 janvier permettront de rappeler la responsabilité des acteurs pour assurer la sécurité des intervenants, des ouvrages et des usagers du service public.

Sécurité des travaux : tous responsables

La sécurité est la première préoccupation des acteurs de la distribution publique de gaz. Les incidents occasionnés lors de travaux de terrassement à proximité des conduites gaz peuvent avoir des conséquences graves. Le nombre d'incidents, heureusement relativement bas en Isère, incite les acteurs à maintenir les actions portées par l'ensemble des acteurs : en 2020, 17 dommages aux ouvrages enterrés incidents sont survenus sur le réseau GRDF et 2 sur le réseau GreenAlp, coupant ainsi l'alimentation en gaz de 1 230 usagers.

L'origine de ces incidents est diverse, mais les retours d'expérience pointent souvent un manque de préparation de certains chantiers, et des travaux menés à proximité d'ouvrages sensibles pour la sécurité sans concertation préalable, sans plan sur le chantier ou encore sans marquage-piquetage préalable des réseaux enterrés.

La réglementation relative à la prévention des dommages aux ouvrages est une réglementation de sécurité essentielle pour la prévention des risques lors des travaux menés par les entreprises à proximité des réseaux. Elle vise à assurer la conservation et la continuité de service des ouvrages, tout en assurant la sécurité et la protection de l'environnement. Les maîtres d'ouvrage, exécutants des travaux et exploitants des réseaux sont tenus de la respecter.

Une semaine pour promouvoir la sécurité des réseaux gaz en Isère

De manière à prévenir les risques d'endommagements et leurs conséquences, cette année encore Territoire d'énergie Isère (TE38), Grenoble Alpes Métropole (GAM), autorités organisatrices de la distribution publique de gaz en Isère, ainsi que les concessionnaires GRDF et GreenAlp animeront des ateliers sur le thème de la sécurité des réseaux gaz en collaboration avec le cabinet GeoProcess auprès des acteurs des travaux ayant lieu dans les collectivités Iséroises.

Deux objectifs principaux:

- Sensibiliser les donneurs d'ordre au respect de la réglementation des travaux réalisés à proximité des ouvrages
- Réduire les accidents sur les canalisations de gaz

En raison de la crise sanitaire, les ateliers se dérouleront cette année à distance avec une série de cinq webinaires pour les élus et agents des collectivités, ainsi que pour les entreprises et maîtres d'œuvre avec qui ils travaillent. Chaque webinaire, réservé aux personnes inscrites avant le 5 janvier, sera accessible en replay sur le site de TE38 : https://www.te38.fr/.



A propos de TE38

Créé il y a 25 ans, TE38 est l'acteur public isérois de référence dans le domaine des énergies. Il regroupe les collectivités, propriétaires des réseaux d'électricité et de gaz, afin d'agir concrètement dans le domaine des énergies en mettant en avant la mutualisation, la solidarité territoriale et le développement durable. Présidé par Bertrand Lachat, cet établissement public d'un budget annuel de 50 M€ regroupe 457 communes, 12 établissements de coopération intercommunale et le Département.

Autorité organisatrice de la distribution publique de gaz, TE38 travaille avec GRDF, GreenAlp et Primagaz à une desserte toujours plus juste des territoires, à une fourniture d'énergie de qualité et à l'adaptation des réseaux à la transition énergétique.

A propos de Grenoble Alpes Métropole

Grenoble Alpes Métropole est une Métropole comprenant 49 communes et comptant 450 000 habitants. Elle s'est dotée, en 2017, d'un schéma directeur des Energies qui constitue sa feuille de route en matière de transition énergétique avec des objectifs ambitieux à atteindre sur la réduction des consommations énergétiques et le développement des énergies renouvelables.

En application de la loi MAPTAM, la métropole grenobloise est devenue, en 2015, Autorité organisatrice de la distribution publique de gaz. En complément de la ville de Grenoble dont la gestion du réseau est confiée à Green Alp, les 31 autres communes desservies en gaz naturel s'inscrivent dans le périmètre concédé à GRDF.

Ainsi, le réseau local de distribution du gaz de la Métropole dessert 32 communes, s'étend sur 1 126 kilomètres et représente 98 059 points de livraisons actifs.

A propos de GRDF

Principal opérateur du réseau de distribution de gaz naturel en France avec 11 475 salariés (dont 143 dans le département de l'Isère), GRDF exploite le plus long réseau d'Europe : 200 715 km de canalisations (dont 2 865 dans le département de l'Isère).

A propos de GreenAlp

GreenAlp (Grenoble REseaux Energies des ALPes), entreprise locale de distribution filiale à 100% du Groupe GEG, est le 6ème distributeur français d'électricité et le 4ème de gaz naturel. Elle assure la distribution publique d'électricité et de gaz à Grenoble et dans 35 communes en Isère et en Savoie. GreenAlp exploite 1 650 km de réseau électrique et 340 km de réseau gaz alimentant respectivement 136 500 (électricité) et 40 000 clients (gaz).

A propos de GeoProcess

Depuis 1993, GeoProcess intervient comme bureau d'ingénierie dans le domaine des infrastructures et aménagements urbains et ruraux. Ces métiers se trouvent à la conjonction de compétences techniques, règlementaires et juridiques, avec une orientation marquée vers les évolutions technologiques.

Les 30 collaborateurs de GeoProcess sont actifs dans les départements du Sillon Alpin depuis Annecy et Grenoble. Ils y couvrent tous les métiers de l'ingénierie VRD et de la topographie-SIG ou 3D du sol et du sous-sol (de la cartographie des réseaux enterrés à la photogrammétrie aérienne).



